

12.2.1 Fonds de dotation

Composition du CA

Désignation des membres du conseil d'administration

- Membres de droit : Président FFBB et membres fondateurs
- Membres désignés par le président FFBB dont deux experts proposés par les membres fondateurs du Musée du Basket : Raymond Bauriaud, Daniel Champsaur, Loïc Artiaga ainsi que Julien Faraut, Jean-Pierre Bruyères, Sandra Le Dréan et Agnès Fauchard sous réserve d'accord de ces derniers. Loïc Artiaga et Julien Faraut sont les experts proposés par les pères fondateurs.



12.2.2 Fonds de dotation

Modification des statuts

Proposition de modification de l'article 5-1 des statuts conformes à la composition du CA

Le conseil d'administration est composé de cinq à douze membres :

1.Des membres de droit :

- les fondateurs personnes physiques
- Le président en exercice de la FFBB

2. Le cas échéant, sept membres désignés par le Président en exercice de la FFBB dont deux experts proposés par les fondateurs personnes physiques. Le mandat de ces membres est de quatre ans. Il est renouvelable.